



matting / athletics / flooring

3 YEAR GENERAL WARRANTY

LIMITED THREE (3) YEAR WARRANTY

Edgewood Matting Ltd. warrants to the original purchaser of the covered product that at the time of sale the product will be free from defects in material and workmanship, and will remain free of such defects for a period of three (3) years from the invoice date on a prorated schedule. Edgewood Matting Ltd. reserves the right to determine final warranty coverage. Warranty is subject to all terms and conditions here within this document.

“Purchaser” means the original purchaser other than authorized dealers and distributors.

“Manufacturer” refers to Edgewood Matting Ltd. this is also denoted as “Our”.

“Product” refers to all products covered by this warranty.

The prorated schedule is as follows:

1st Year	100%
2nd Year	66%
3rd Year	33%

PRODUCTS COVERED

This warranty covers all products listed below:
Competitor Series (Standard), Competitor Series Light (Standard), Flex Comfort Drain, Kineta-Flex™ (Standard), Scraper Mat, Stand Easy, and Tundra.

Note: Products indicated as being “Standard” refer to the version of the product that is not made of nitrile rubber. Coverage may extend beyond this list at the discretion of Edgewood Matting Ltd.

TRANSFERABILITY

This warranty is in no way transferable.

EDGEWOOD MATTING LTD’S RESPONSIBILITIES

In the case of a warranty claim whereby the product is determined within the warranty period to have a manufacturer defect, Edgewood Matting Ltd. will at our sole discretion, repair, replace or issue credit for the defective components. In the case of repair or replacement there is no guarantee of matching dye-lot, colour, shade or style. Edgewood Matting Ltd. reserves the right to use an alternative product for replacement.

PURCHASER RESPONSIBILITIES

The purchaser is responsible for:

- The proper installation and maintenance of the product in accordance to manufacturer requirements.
- Appropriate use of the product
- Notifying Edgewood Matting Ltd. of any defect within sixty (60) days of discovery.
- Complying with all reasonable requests of the manufacturer in the process of a claim
- The removal and re-installation of the product in the instance of a claim.
- The purchaser agrees to and accepts the terms and conditions of this warranty.

LIMITATIONS

Failure of the purchaser to comply with and fulfill their responsibilities will render the warranty null and void. Any use of, or installation of the product that is deemed to be improper by Edgewood Matting Ltd. will void the warranty, this may include but is not limited to the use of the product that is outside its intended purpose.

DISCLAIMER AND EXCLUSIONS

All other warranties for the products covered by this warranty expressed or implied are null and void. Edgewood Matting Ltd. shall have no obligation or liability for any incidental or consequential damage, loss or expense involving the use, misuse or failure of the products sold and distributed by Edgewood Matting Ltd.



matting / athletics / flooring

GARANTIE GÉNÉRALE DE TROIS (3) ANS

GARANTIE LIMITÉE DE TROIS (3) ANS

Edgewood Matting Ltd. garantit à l'acheteur initial que le produit couvert sera exempt de tout défaut de matériaux et de fabrication au moment de la vente, et qu'il le demeurera pendant une période de cinq (5) ans à compter de la date de facturation, selon le barème de couverture au prorata indiqué ci-dessous. Edgewood Matting Ltd. se réserve le droit de déterminer la couverture finale applicable en vertu de la présente garantie. La garantie est assujettie à l'ensemble des modalités et conditions énoncées dans le présent document.

« Acheteur » désigne l'acheteur initial, à l'exclusion des distributeurs et détaillants autorisés.

« Fabricant » désigne Edgewood Matting Ltd. et est également désigné par le terme « nous ».

« Produit » désigne tout produit couvert par la présente garantie.

Le barème de couverture au prorata est le suivant :

1re année	100 %
2e année	66 %
3e année	33 %

PRODUITS COUVERTS

La présente garantie couvre les produits suivants :

Série Competitor (Standard), Série Competitor légère (Standard), Flex Comfort Drain, Kineta-Flex™ (Standard), Tapis grattoir, Stand Easy, Tundra.

Remarque : Les produits identifiés comme « Standard » font référence à la version du produit qui n'est pas fabriquée en caoutchouc nitrile.

La couverture peut être étendue à d'autres produits, à la seule discrétion d'Edgewood Matting Ltd.

CESSIBILITÉ

La présente garantie est incessible.

RESPONSABILITÉS D'EDGEWOOD MATTING LTD.

Si une réclamation au titre de la garantie confirme qu'un défaut de fabrication est survenu pendant la période de garantie, Edgewood Matting Ltd. pourra, à sa seule discrétion, réparer, remplacer ou émettre un crédit pour les composantes défectueuses. En cas de réparation ou de remplacement, aucune correspondance exacte de teinte, de couleur, de nuance ou de style n'est garantie. Edgewood Matting Ltd. se réserve le droit d'utiliser un produit de remplacement équivalent.

RESPONSABILITÉS DE L'ACHETEUR

L'acheteur est responsable :

- d'assurer l'installation et l'entretien adéquats du produit conformément aux exigences du fabricant;
- d'utiliser le produit de manière appropriée;
- d'aviser Edgewood Matting Ltd. de tout défaut dans les soixante (60) jours suivant sa découverte;
- de se conformer à toute demande raisonnable du fabricant dans le cadre du traitement d'une réclamation;
- d'assumer le retrait et la réinstallation du produit lorsqu'une réclamation est présentée;
- de reconnaître et d'accepter les modalités et conditions de la présente garantie.

LIMITATIONS

Le défaut de l'acheteur de respecter les responsabilités qui lui incombent rendra la présente garantie nulle et sans effet. Toute utilisation ou installation du produit jugée inappropriée par Edgewood Matting Ltd. annulera la garantie, y compris, sans s'y limiter, toute utilisation du produit à des fins autres que celles auxquelles il est destiné.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ ET EXCLUSIONS

Toutes les autres garanties applicables aux produits couverts par la présente garantie, qu'elles soient expresses ou implicites, sont nulles et sans effet. Edgewood Matting Ltd. n'assume aucune obligation ni responsabilité à l'égard de tout dommage accessoire ou indirect, de toute perte ou de toute dépense résultant de l'utilisation, d'une mauvaise utilisation ou de la défaillance des produits vendus et distribués par Edgewood Matting Ltd.

